Le Courriel d information

n°225 – Vendredi 06 avril 2001.

JE BOYCOTTE DANONE

Dans ce numéro

1- Danone, Marks & Spencer : les méfaits de la logique financière
2- Les marques Danone
3- Welcome to planet Danone !
4- 1 780 emplois supprimés
5- Ils boycottent Danone et vous ?
6- Consommation et citoyenneté
6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

Tous les articles ont trait à Danone qui vient de licencier plus de 1700 personnes après avoir annoncé des profits record de 4,7 milliards de francs dont 900 millions pour les seules biscuiteries LU. La dictature des marchés réclame toujours plus de bénéfices pour les actionnaires… et donc 6 sites de production fermeront en Europe.
Les salariés de Danone appelle les consommateurs à la solidarité et donc à boycotter leur groupe dans tous leurs achats.
Vous trouverez donc dans ce numéro toutes les informations nécessaires pour boycotter Danone et le leur dire. Des auto-collants seront à votre disposition dans tous les groupes locaux en France. Pour en contacter un il suffit de consulter l annuaire http://attac.org/contact/

Danone, Marks & Spencer : les méfaits de la logique financière

Marks & Spencer annonce la fermeture de tous ses magasins en France et en Europe avec 4000 licenciements possibles à la clef. Résultat : l'action Marks & Spencer croît de 7 %. En 2000, Danone a fait 4,7 milliards de francs de bénéfices dont 900 millions pour les biscuits LU. Cela ne l'a pas empêché de confirmer la mise en oeuvre d'un plan de restructuration, avec la fermeture de 6 sites de production en Europe dont 2 en France (Calais et Evry), avec la suppression de près de 1800 emplois dont 600 en France.

Dans ces deux cas, c'est une nouvelle fois, après Michelin et Vilvorde, la logique financière qui est à l'¦uvre. Pour les dirigeants de ces entreprises, ce qui importe avant tout c'est de "créer de la valeur pour l'actionnaire", avec pour objectif une augmentation continue des profits. Dans ce cadre, la norme de rentabilité du capital doit être à deux chiffres. Malheureusement, celle de la branche biscuit chez Danone n'atteint " que " 7,9%, contre plus de 12% pour les boissons. Alors que la croissance de l'économie tourne autour de 3%, une telle augmentation des profits est simplement le signe d'un distorsion dans la répartition des revenus. Les profits peuvent croître de cette façon parce que la part des salaires dans la valeur ajoutée, la richesse crée par les entreprises, ne fait que baisser.

Attac ne peut que dénoncer l'attitude de Danone, multinationale française en pleine santé, qui détruit la vie de ceux qui ont participé aux profits records annoncés en 2000. Il est de plus inadmissible que le groupe Danone obtienne du département 91 et de la région Ile de France des subventions pour la construction d'un centre mondial de recherche et de développement à Saclay.

L'opinion publique est choquée et les employés du groupe appellent au boycott des produits Danone



attac

Attac a décidé de s'associer à l'appel au boycott des produits Danone lancé par les salariés des entreprises de Calais et de Ris-Orangis et incite tous ses comités et groupes locaux et adhérents à se mobiliser et à sensibiliser nos concitoyens sur les lieux de vente.

Les marques Danone

Comme toutes les multinationales, Danone est non seulement sous sa marque propre mais utilise aussi des dizaines d autres marques afin de faire croire qu il existe encore un choix et donner l impression du « local ».

Grâce au site www.transnationale.org voici toutes les marques du groupe. Vous en trouverez certainement une ou plusieurs à boycotter près de chez vous.

Acqua di Nepi - Aguas de Lanjaron - Aguas Minerales Alhambra - Amoy - Aqua (74%) - AquaPenn - Aquaterra - Arvie - Athlon - Badoit - Bel Paese - Biovivre - Blédina - Boario - Bolshevik - Bonafont - Britannia - BSN - BSN Emballage - Casa Romagnoli - Certosa - Certosino - Chip Grill - Cipster - Continental Biscuit - Crystal - Crystal Springs - Danao - Danette - Danito - Dannon - Danone - Danoninho - Dan'Up - Delta Dairy (30%) - Evian - Ferrarelle - Font Vella - Fonte Vivia - Galbani - Galbanino - Galbi - Gallia - Gayelord Hauser - Gelax Griffin's - Haomen Brewery - Heudebert - HP - Italquae - Jacob's - Jacquemaire Santé - Labrador - L'Alsacienne - Le Parfait - Lea & Perrins - LU - Lucia - McKesson Water Products - Meren'Dan - Natia - Naya - Newco - Oro Ciok - Oro Saiwa - Papadopoulos - Prince - Ritz Saiwa - Saiwa - Salvetat - San Miguel (30%) - Santagata - Shenzhen Health Drinks - Sparkletts - Taillefine - Tuc - Verdôme - Villa Alpina - Villa del Sur - Villavicencio - Vitalinea - Vitasnella - VMC - Volvic - Wahaha - X-Cider - Yogoloso

Voici les produits qui sont en vente en France

1664 - Activ '- Badoit - Belin - Blédina - Cracotte - Danone - Evian - Force 4 - Galbani - Gallia - Gervais - Gold - Heudebert - Kanterbräu - Kronenbourg - Lu - Minute Maid - Phosphatine - Salvetat - Taillefine - Talians - Tourtel - Volvic - X-Cider

Welcome to Planet DANONE !

La multinationale dispose de moyens de communication comme leur site Internet : http://www.danone.com/ Nous y avons copier quelques informations importantes et un moyen de les contacter gratuitement…

« J'ai la conviction que les entreprises qui réussiront dans le siècle qui s'ouvre sont celles qui, comme la nôtre, sont animées par des valeurs fortes et placent l'homme au coeur de leur démarche. »
Franck RIBOUD
Président Directeur Général du Groupe DANONE

« Les valeurs du Groupe doivent s incarner dans le management quotidien comme dans nos relations avec l environnement externe à l entreprise »

J.R. BUISSON
Directeur Général des Ressources Humaines

FICHE PRATIQUE SUR L'ACTION DANONE

Nombre d'actions en circulation au 31/06/2000 : 148 813 428 actions d'une valeur nominale de 1Euro

Places de cotation : Paris, Londres, Zurich, Genève, Bruxelles et New York sous forme d'ADS* (American Depositary Share) 5 ADS = 1 action standard DANONE.

NUMERO VERT ACTIONNAIRE 0800 320 323 (appel gratuit) (A partir d'un poste fixe en France métropolitaine uniquement)

Cette stratégie, qui continue à faire de la création de valeur actionnariale une priorité, se décline autour des axes suivants :
- Favoriser la croissance rentable du chiffre d'affaires, critère essentiel de succès dans l'industrie des biens de consommation;
- Privilégier la marge opérationnelle et la rentabilité des capitaux investis;
- Faire de la politique humaine et sociale un critère de succès de l'entreprise.

Numéro Azur Danone Conseils : 0 810 11 12 13

(dépliants du groupe – distribués en février 2001)

LE GROUPE

- C.A. en 1999 : 13.3 milliards d Euros, soit 87.2 milliards de FF
- 80 000 salariés
- 3ème groupe alimentaire en Europe
- N°1 mondial des produits laitiers frais



- N°1 mondial des biscuits sucrés
- N°2 mondial des eaux en bouteille

3 métiers phares (et parts de C.A.) :
- les produits laitiers : 44.6%
- les boissons : 26.6%
- les biscuits : 21.1%
- autres alimentaires : 4.0%
- emballage : 3.7%

LA SOCIETE DANONE EN FRANCE

- C.A. net en 1999 : 7.2 milliards de FF
- N°1 sur le marché de l'ultra-frais avec 34.9% de part de marché valeur
- 2 600 salariés
- 1 milliard de litres de lait collectés par an
- 6 200 producteurs de lait
- 600 000 tonnes de produits fabriqués par an
- 17 millions de pots livrés chaque jour
- 6 usines
- 8 bases de distribution

VALEURS ET CONVICTIONS

Les sociétés du groupe Danone partagent les mêmes valeurs :
- Ouverture : curiosité, agilité, proximité et ouverture internationale
- Enthousiasme : volonté de gagner en équipe, passion, imagination et plaisir au travail
- Humanisme : responsabilité, partage, consommateur, collaborateur ou citoyen

PARTAGER L'ESPRIT D'INNOVATION

Danone, marque préférée des Français

- La gamme Danone, c'est 130 produits soit plus de 200 références vendues en France chaque année
- Danone est leader de l'innovation du marché ultra-frais (51% de part de marché des innovations 2000)
- Cinq produits Danone figurent parmi les 10 meilleurs innovations de l'ultra-frais en 2000.
- Pour promouvoir Danone et ses produits, ce sont aussi plus de 450 films publicitaires réalisés depuis les années 1950.
- Et bien sûr, une implication forte dans le domaine de la santé grâce à des investissements considérables en Recherche et Développement.

1 780 emplois supprimés

Le Pôle Biscuit du groupe DANONE a présenté au Comité Européen le projet de réorganisation industrielle pour la sauvegarde de sa compétitivité en Europe.

Le projet de réorganisation industrielle du biscuit en Europe a été présenté et remis ce jeudi 29 mars 2001 au Comité Européen(Comité international de Consultation), qui réunit les partenaires sociaux du groupe Danone au niveau Européen et qui était présidé par Franck RIBOUD, Président du Groupe Danone. Il sera remis demain aux instances nationales représentatives des sociétés concernées puis aux représentants des différents établissements.

I-Un projet équilibré qui respecte les engagements sociaux et les objectifs économiques du Groupe DANONE :

Ce projet de réorganisation est devenu nécessaire pour la sauvegarde de la compétitivité de l'outil de production européen, aujourd'hui sous utilisé et insuffisamment spécialisé, face à une évolution du marché du biscuit et une concentration de la concurrence.

Il repose à la fois sur des engagements spécifiques qui ont toujours été ceux du Groupe Danone et des principes d'organisations industrielle.

Ces engagements, qui ont été réaffirmés, ont servi de cadre à cette réorganisation pour minimiser l'impact social, à savoir :

-privilégier le maintien dans chaque pays des volumes produits et écarter le recours à la sous-traitance.
-mettre en œuvre ce projet sur une durée de 2 à 3 ans- ce qui faciliterait la mise en place de solutions de requalification et de reclassement des salariés concernés et la ré-industrialisation des sites.

Les principes d'organisation industrielle retenus sont les suivants :

-développer les sites qui ont la capacité de s'étendre tout en ayant les structures de coûts industriels les plus favorables.
-Rationaliser la production par une meilleure spécialisation de chaque site en renforçant ainsi les taux d'utilisation des lignes de production.
-s'appuyer sur un réseaux de sites de taille moyenne, spécialisé, dont les transferts de produit n'auraient pas d'impact significatif sur une diminution des coûts.

II- Une réorganisation par pays et par technologie pour la sauvegarde de l'efficacité industrielle :



Le Pôle biscuits en Europe se compose de 36 usines et de 15000 salariés répartis dans 13 pays.
Sa capacité de production est de 1 400 000 tonnes. Il produit 600 000 tonnes avec 15 familles technologiques réparties sur 249 lignes de production.

Ce projet vise à doter le Pôle biscuit d'une organisation compétitive à l'échelle européenne :
-avec d'une part quelques usines de grande capacité(plus de 50 000 tonnes), ce qui conduira à développer certaines usines,
-et d'autre part un réseau d'usines de taille moyenne et spécialisé. Ces usines devront poursuivre leurs efforts de rationalisation industrielle et de mécanisation.

En conséquence, sur 36 usines :

-5 sites ayant la capacité d'accueillir des volumes importants, à des coûts compétitifs et sans investissement immobilier majeur, seraient développés.
Ils seraient donc spécialisés sur un nombre limité de technologies et verraient leur volume de production et leurs effectifs croître très significativement.

-20 sites de moyenne capacité poursuivraient leur activité et ne seraient pas impactés par ce projet : soit parce qu'ils répondent à une demande locale, soit parce qu'ils ont des technologies spécifiques, qui ne justifient pas de transferts à des coûts plus performants.

-5 sites seraient réorganisés avec des réductions limités d'effectifs pour sauvegarder leur compétitivité industrielle.

-6 sites, n'ayant pas la capacité de s'agrandir à des coûts compétitifs, seraient fermés dans cinq pays. Leurs productions seraient essentiellement transférées dans d'autres sites du même pays.

III 1. Des principes d'accompagnements social et de ré-industrialisation des sites mis en œuvre dans la durée :

Conformément à sa culture et sa conception du double projet économique et social, le Groupe Danone considère qu'il est du rôle de l'entreprise d'assumer toutes ses responsabilités, tant à l'égard des salariés que des territoires concernés.
Il s'engage donc, dans le cadre d'une organisation, à viser pour chacun u avenir professionnel et à prendre en compte la diversité des situations individuelles, professionnelles et personnelles. En conséquence, aucun salarié ne serait licencié sans avoir bénéficié d'un temps suffisant et des actions nécessaires, pour s'insérer dans une nouvelle activité ou mettre en œuvre un projet personnel.
C'est pourquoi le plan d'accompagnement mis en œuvre aurait pour objectif de trouver des solutions adaptées à chaque salarié et de réduire l'impact social sur le bassin emploi :
-En permettant à un maximum de salariés par un ensemble de mesures d'aide à la mobilité, de bénéficier des créations d'emploi sur les sites qui se développeront, ou au sein du Groupe.
-En utilisant le temps disponible pour chaque salarié définisse son projet professionnel et personnel. Pour cela chaque salarié bénéficiera d'un plan d'action individuel (PAI) qui définira l'aide apportée par l'entreprise : bilan professionnel, aide personnalisé à la recherche d'emploi, formation, conseil et aide financière pour la réalisation d'un projet personnel...
-En favorisant les mesures d'âge pour limiter l'impact social.
-En mettant en place sur chacun des sites concernés, un relai emploi mobilité (REM) qui assurerait le conseil individualisé et le suivi des ces mesures.

Pour mener ces opérations d'accompagnement dans la transparence, une commission de suivi, associant les partenaires sociaux, aurait pour mission dans chaque société, de veiller à la bonne application des engagements pris et des mesures prévues.

III 2. Un effort exceptionnel de ré-industrialisation des sites sera mené avec l'aide des acteurs locaux et des collectivités territoriales.

Conscient de l'impact de ces décisions industrielles sur les territoires, le Groupe Danone proposera aux élus et aux responsables locaux, de chaque bassin d'emploi concerné, un contrat de territoire. Ce contrat, élaboré en partenariat avec les autorités locales, définira un programme d'actions de ré-industrialisation et de reclassement du personnel sur les sites.

Ces actions viseront notamment à attirer des entreprises créatrices d'emplois dans la zone concernée, ou à soutenir des projets de développement de PME locales.

IV – Une réorganisation par pays pour maintenir en priorité des volumes nationaux :

En France



La société LU France produit 183 000 tonnes dans 12 usines (5 biscuits, 3 panification, 4 pâtisserie) avec un effectif de 4030 salariés.

Les 5 usines biscuits :
-2 usines, Cestas et La Haye Fouassière, seraient fortement développées.
-Leur production devrait doubler d'ici 2004 grâce à des transferts d'activité pour atteindre, chacune, environ 50 000 tonnes de production par an.

La Haye Fouassière (Loire Atlantique) deviendrait l'usine spécialisée en biscuits secs simples et en crackers. Sa production devrait augmenter de 22 000 tonnes à 55 000 tonnes. Les effectifs augmenteraient de 160 personnes.

Cestas (Gironde) deviendrait l'usine spécialisée pour les produits chocolatés et les produits extrudés sucrés. Sa production devrait passer de 23 000 tonnes actuellement à 41 000 tonnes et les effectifs augmenteraient de 69 personnes.

-Les sites de Calais (Nord –Pas de Calais) et d'Evry (Essonne) devaraient être fermés et leur production transférée pour l'essentiel à Cestas et à La Haye Fouassière.
-L'usine de Calais, qui produit 19 000 tonnes, est enclavée dans un quartier urbain à proximité du centre ville et n'a pas la possibilité de s'étendre et d'atteindre une capacité de production d'environ 50 000 tonnes.
-L'usine d'Evry, qui produit 25 000 tonnes, a la structure de coût la moins favorable pour devenir l'une des grandes usines du biscuit en Europe.

-L'usine de Château –Thierry (Aisne) serait maintenue en activité après réorganisation et réductions d'effectifs.
L'usine de Château –Thierry, totalement enclavée en zone urbaine ne peut s'agrandir, et ne produit que 6000 tonnes par ans. Cette usine est spécialisée dans les assortiments. Le projet écarte la solution de la sous –traitance.

3 usines de panification sèche : l'outil industriel qui a été réorganisé depuis plusieurs années est aujourd'hui globalement compétitif. Les sites de Granville (Manche) Toulouse (Haute Garonne) et Vervins (Aisne) ne sont donc pas impactés par ce projet.

-4 usines de pâtisserie : les usine de Champagnac (Dordogne), Besançon(Doubs), Charleville(Ardennes) et Jussy(Aisne), sont spécialisés sur des gammes de produits et des technologies qui ne justifient pas de grosses unités industrielles dans le contexte concurrentiel actuel. Pour rester compétitives, elles devront poursuivre leurs efforts d'automatisation déjà engagés. Notamment à Jussy où des réductions d'effectifs devront être réalisées.

Au total en France, pour le biscuit, la panification et la pâtisserie, 236 emplois nouveaux seraient crées et 806 emplois supprimés.

En Italie du Nord, le site de Capriata, spécioalisé dans les crackers et les secs simples, devrait voir sa production doubler, passant de 22 000 tonnes à 47 000 tonnes, par le transfert des activités du site de Locate qui serait fermé. En effet, Capriata dis pose d'infrastructures lui permettant d'accueillir une production de 50 000 tonnes sans investissement majeur, ce qui n'est pas le cas de locate.
93 emplois seraient créés à Capriata et 274 supprimés à Locate.

En Belgique et en Hollande, le site de Herntals (Belgique), spécialisé dans les biscuits secs et fourrés, devrait passer de 56 000 à 86 000 tonnes par le transfert des activités du site belge de Beveren qui serait fermé, en effet celui-ci n'a pas la capacité d'accueillir les 56 000 tonnes d'Herentals.
225 seraient créés à Herentals et 412 emplois seraient supprimés à Beveren (distavt de moins de 50 kim)
Dordrecht (Hollande) qui produit 14 000 tonnes réparties en 4 technologies, est un site ancien, enclavé et complexe qui nécessiterait des investissements élevés. Ce site serait fermé et une partie de sa production transférée à Herentals 211 emplois seraient supprimés.

En Hongrie, La production du biscuit serait développé. L'usine moderne de Szekesfehervar, qui produit actuellement 7 000 tonnes, possède des infrastructures qui lui permettraient d'atteindre 25 000 tonnes sans investissement majeur.
Ce site spécialisé dans les biscuits secs et gaufrettes, devrait accueillir l'ensemble des volumes produits à Gyor. 270 emplois seraient créés à SzeKesfehervar.
Le site de Gyor, enclavé en zone urbaine, devrait donc être fermé.

Au Royaume Uni, les usines d'Aintree – crackers et barres chocolatées – et de Wigston - biscuits secs sucrés -, ne nécessitent pas un regroupement sur des lignes plus puissantes et produisent essentiellement pour le marché anglais. Néanmoins l'adaptation de leur



production, due à notamment à une une très forte saisonnalité, entraînerait une réduction d'effectifs de 180 personnes.

En Irlande, l'usine de Tallaght, dont la moitié des produits sont uniquement fabriqués, a très peu de synergie industrielle avec les autres sites européens. Le maintien de cette usine devrait toutefois s'accompagner d'une réorganisation importante en raison de ses structures de coût peu performantes. Ceci entraînerait une réduction d'effectifs de 100 personnes.

L'objectif économique de cette réorganisation.

Sur le périmètre concerné par le projet de réorganisation et remis aux partenaires sociaux, l'objectif est :
-de faire progresser le taux moyen d'utilisation des lignes de production de 43% à environ 57% :
- d'augmenter la taille moyenne des usines de 56%
- de réduire les coûts industriels de 16%
- de diminuer le nombre de lignes de 28%

L'ensemble de ce projet de réorganisation devrait être achevé d'ici juin 2004.

Les actions que le Groupe serait amené à mettre en œuvre après consultation de ses partenaires sociaux s'inscriront dans le cadre de chaque législation nationale et le respect des accords conclus avec ses partenaires internationaux. La mise en œuvre des mesures sociales ne pourra intervenir au plus tôt qu'après l'achèvement de procédure de consultation et le respect des procédures spécifiques à chaque pays.

Ils boycottent Danone et vous ?

Appel de la Coordination ATTAC de l'Assemblée nationale :

Boycottons les produits DANONE !

La décision du groupe Danone, de supprimer plusieurs centaines d'emplois en Europe, dictée par la mondialisation financière et le pouvoir dictatorial des actionnaires qui demandent toujours plus de dividendes et de rentabilité est prise au mépris des femmes et des hommes qui travaillent dans ce groupe.

Comme dans l'affaire Michelin, une direction d'entreprise, au mépris de sa situation financière particulièrement florissante et de ses bénéfices, décide, sans aucune concertation, de priver de revenus et de statuts des salariés qui ont contribué fortement à son développement

Ce comportement est encore plus inadmissible pour les groupes qui ont bénéficié d'aides publiques non négligeables comme Danone. Il convient alors de récupérer les subventions publiques versées à des entreprises qui tentent de faire supporter par la collectivité publique le coût financier de l'augmentation de leur rentabilité.

Il nous apparaît indispensable, en tant que députés mais aussi en tant que citoyens et consommateurs, de résister au comportement cynique de la multinationale et de marquer ainsi notre solidarité envers les salariés concernés.

Les consommateurs sont aussi des citoyens. Et si les actionnaires de Danone ne sont sensibles qu'à l'argent, nous devons envisager des actions de boycott citoyen pour les toucher là où ça leur fait le plus mal : le portefeuille !

Yves COCHET (Vice Président de l'Assemblée nationale), Yann GALUT (député du Cher) Jean-Claude LEFORT (Député du Val de Marne) Georges SARRE (Député de Paris) Chantal ROBIN-RODRIGO (Députée des Hautes Pyrénées)
Groupe.assemblee.nationale@attac.org

LISTE DES 90 DEPUTES SIGNATAIRES DE CET APPEL AU BOYCOTT DES PRODUITS DANONE

Yvon ABIVEN Député du Finistère PS - Stéphane ALAIZE Député de l'Ardèche PS - Sylvie ANDRIEUX-BACQUET Député des Bouches du Rhône PS - Léo ANDY Député de Guadeloupe PS - André ASCHIERI Député des Alpes-Maritimes Verts - François ASENSI Député de Seine-Saint-Denis PC - Marie-Hélène AUBERT Députée d'Eure et Loir Verts - Jean-Paul BACQUET Député du Puy de Dôme PS - Jacques BASCOU Député de l'Aude PS - Jean-Pierre BAUMELER Député du Haut-Rhin PS - Yvette BENAYOUN-NAKACHE Députée de Haute-Garonne PS - Henri BERTHOLET Député de la Drôme PS - Gilbert BIESSY Député de l'Isère PC - Claude BILLARD Député du Val de Marne PC - André BILLARDON Député de Saône et Loire PS - Jean-Pierre BLAZY Député du Val d'Oise PS - Jean-Marie BOCKEL Député du Haut-Rhin PS - Daniel BOISSERIE Député de Haute Vienne PS - Didier BOULAUD Député de la Nièvre PS - Danielle BOUSQUET Députée des Côtes d'Armor PS - Jean-Pierre BRARD Député de Seine Saint Denis App PC - Vincent BURRONI Député des Bouches du Rhône PS - Bernard CAZENEUVE Député de

la Manche PS - Jean-Pierre CHEVENEMENT Député du Territoire de Belfort MDC - Yves COCHET Député du Val d'Oise Verts - Gilles COCQUEMPOT Député du Pas de Calais PS - Pierre COHEN Député de Haute Garonne PS - Philippe DECAUDIN Député de la Vienne PS - Marcel DEHOUX Député du Nord PS - Monique DENISE Député du Nord PS - Paul DHAILLE Député de Seine Maritime PS - Julien DRAY Député de l'Essonne PS - Laurence DUMONT Député du Calvados PS - Jean-Paul DUPRE Député de l'Aude PS - Henri EMMANUELLI Député des Landes PS - Nicole FEIDT Députée de Meurthe et Moselle PS - Jacques FLEURY Député de la Somme PS - Robert GAÏA Député du Var PS - Jean GAUBERT Député des Côtes d'Armor PS - Gaétan GORCE Député de la Nièvre PS - Alain GOURIOU Député des Côtes d'Armor PS - Maxime GREMETZ Député de la Somme PC - Jacques GUYARD Député de l'Essonne PS - Cécile HELLE Députée du Vaucluse PS - Robert HONDE Député des Alpes de Haute-Provence PRG - Robert HUE Député du Val d'Oise PC - Serge JANQUIN Député du Pas de Calais PS - Armand JUNG Député du Bas-Rhin PS - Bertrand KERN Député de Seine Saint Denis PS - André LAJOINIE Député de l'Allier PC - Bruno LE ROUX Député de Seine Saint Denis PS - André LEBRUN Député du Nord PS - Michel LEFAIT Député du Pas de Calais PS - Jean-Claude LEFORT Député du Val de Marne PS - Guy LENGAGNE Député du Pas de Calais PRG - Jean-Claude LEROY Député du Pas de Calais PS - Félix LEYZOUR Député des Côtes d'Armor PC - François LIBERTI Député de l'Hérault PC - Noël MAMERE Député de Gironde Verts - Jean-Michel MARCHAND Député du Maine et Loire Verts - Daniel MARCOVITCH Député de Paris PS - Béatrice MARRE Député de l'Oise PS - Roger MEI Député des Bouches du Rhône PC - Jean-Pierre MICHEL Député de Haute-Saône MDC - Gilbert MITTERRAND Député de Gironde PS - Yvon MONTANE Député du Gers PS - Gabriel MONTCHARMONT Député du Rhône PS - Philippe NAUCHE Député de Corrèze PS - Bernard OUTIN Député de la Loire PC - Joseph PARRENIN Député du Doubs PS - Daniel PAUL Député de Seine Maritime PC - Jean-Claude PEREZ Député de l'Aude PS - Jean-Pierre PERNOT Député du Val d'Oise PS - Marie-Fraçoise PEROL-DUMONT Députée de Haute Vienne PS - Annette PEULVAST Députée des Yvelines PS - Catherine PICARD Députée de l'Eure PS - Jean PONTIER Député de l'Ardèche PRG - Jacques REBILLARD Député de Saône et Loire PRG - Marie-Line REYNAUD Députée de Charente PS - Jean RIGAL Député de l'Aveyron PRG - Chantal ROBIN-RODRIGO Députée des Hautes-Pyrénées PRG - Yves ROME Député de l'Oise PS - Joseph ROSSIGNOL Député du Val de Marne PS - Jean-Claude SANDRIER Député du Cher PC - Georges SARRE Député de Paris MDC - Gérard TERRIER Député de la Moselle PS - André VALLINI Député de l'Isère PS - André VAUCHEZ Député du Jura PS - Michel VAXES Député des Bouches du Rhône PC - Alain VEYRET Député du Lot et Garonne PS

Consommation et citoyenneté

Ce texte est extrait d'un document plus long publié par le groupe thématique du groupe local ATTAC 95.
Actionconsommation.attac95@attac.org
http://www.local.attac.org/attac95

AGIR PAR LA CONSOMMATION ET AGIR POUR CONSOMMER AUTREMENT

Agir par la consommation et agir pour consommer autrement, c'est rester vigilant sur ce que finance l'argent que nous donnons en échange de biens et services, et exercer une pression économique « par le bas », en complément des pressions législatives et réglementaires, fonctionnant « par le haut ». C'est aussi agir et se mobiliser pour accèder à une information transparente, pour qu'évoluent les réglementations, pour faire pression sur les entreprises et pour que tous aient les moyens de consommer des produits de bonne qualité globale.

C'est une réponse de citoyen à un monde économique et politique qui ne voit plus dans les êtres humains que des consommateurs.
C'est aussi une façon de « faire quelquechose » individuellement au quotidien, pour qui n'a pas le temps ou la disponibilité de s'engager activement.

Il s'agit d'une lecture de l'économie qui prend en compte les consommateurs comme acteurs économiques à part entière, en interdépendance avec les entreprises et les instances de régulation du marché. Ainsi, ils ont un rôle non négligeable à jouer.

La prise de conscience de cette interdépendance et de ce pouvoir se fait de plus en plus large, portée par les scandales de sécurité alimentaire, les actions des acteurs du commerce équitable et le discours anti-globalisation . Elle reflète la nécessité d'« accompagner les mutations » de notre société par une « mutation sociale », emprunte d'un volontarisme responsable : citoyen, équitable et solidaire.

Un changement d'organisation sociale ne pourra avoir lieu par le seul avènement de législations contraignantes (Taxe Tobin, contrôle citoyen des instances de réglementation), si nous continuons de soutenir au quotidien les pratiques sociales, économiques et environnementales contre lesquelles nous luttons par ailleurs, si nous ne modifions pas nos propres modes de consommation, à la fois par cohérence dans notre démarche et pour faire pression sur les entreprises.
C'est aussi là qu'il faut se réapproprier une part de décision sur l'avenir de notre monde.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Vendredi : AR : BUENOS AIRES - BE : BRUXELLES – QC : MONTREAL - QUEBEC – FR : SCIENCES PO PARIS – EVREUX – CAHORS – PONTOISE – COZES – MONTREUIL – REIMS – MIGENNE

Samedi : QC : MONTREAL – FR : EVREUX – MARTIGUES – FLERS EN ESCREBIEUX – PORTO VECCHIO – COZES – PARIS 11

Dimanche : FR : EVREUX – COZES – PARIS 11

Lundi : FR : EVREUX – GUYANCOURT – COZES – ARRAS – MOUANS SARTOUX - CLISSON

Mardi : BE : BRUXELLES – SAINT GILLES – FR : AIX EN PROVENCE – COZES – CHALONS EN CHAMPAGNE – ST QUENTIN LA POTERE – SOPHIA ANTIPOLIS - FOIX